

Au Rwanda, les âmes des soldats belges hantent le camp Kigali

Les lieux du génocide (2/9). Le 7 avril 1994, au lendemain de la mort du président Habyarimana, dix casques bleus venus protéger la première ministre ont été tués par des militaires rwandais.

Par Pierre Lepidi Publié le 06 avril 2019 à 07h00



Dix stèles ont été érigées au camp Kigali, dont le bâtiment est encore ciblé de balles, en hommage aux soldats belges tués le 7 avril 1994. Ilf_ / Flickr

La vieille barrière et le poste de garde sont toujours là, mais l'entrée est condamnée par un portail. L'accès à l'ancien camp militaire se situe désormais à quelques mètres du Kigali Conference and Exhibition Village, le prestigieux centre de conférences de la capitale rwandaise. Après avoir franchi le portique de sécurité, le visiteur marque un temps d'arrêt. Face à lui, la façade du bâtiment, criblée de dizaines d'impacts de balles, témoigne du déchaînement de violence que le camp Kigali a connu. Le 7 avril 1994, dans les premières heures d'un génocide où, selon l'ONU, 800 000 Tutsi et Hutu modérés ont perdu la vie, dix para-commandos belges, membres de la Mission de l'ONU pour l'assistance au Rwanda (Minuar), ont été massacrés ici. Vingt-cinq ans après, des taches de sang recouvrent encore les murs.

Le 6 avril à 20 h 30, l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana, alors qu'il revenait de Tanzanie après avoir signé un accord avec les rebelles tutsi du Front patriotique rwandais, agit comme un signal. Vers 21 heures, les premiers barrages se mettent en place et tous ceux qui présentent la mention « Tutsi » sur leur carte d'identité sont abattus à coups de machettes, de marteaux ou de gourdins. Personne ne sait qui a tiré les missiles SA-16 qui ont abattu l'avion présidentiel, mais sur les ondes de la Radio des Mille Collines, les coupables sont désignés : « *Ils ont tué notre président... Il faut massacrer tous ces cafards de Tutsi !* » Une rumeur folle parcourt certains quartiers : « *Ce sont des*

Belges, nos anciens colons, qui ont tiré sur l'avion. » Il est 22 heures. La ville sombre dans le chaos. Il n'y a plus de règles, il n'y a plus de lois.

Le général canadien Roméo Dallaire, commandant de la Minuar, décide d'envoyer une escorte pour protéger la première ministre, Agathe Uwilingiyimana. Celle-ci doit prononcer une allocution à la radio, le 7 avril au matin, pour tenter de ramener le calme et assurer la transition du pouvoir. Vers 2 h 15, le lieutenant Thierry Lotin, commandant du peloton Mortiers, se voit attribuer cette mission de protection, selon un rapport de la Cour militaire au Sénat belge, en 1996. Il se trouve alors à l'aéroport, en train de faire le plein d'essence de ses Jeep. Il quitte la zone, mais d'innombrables barrages l'obligent à des détours. Des tirs résonnent dans toute la ville.

La première ministre exécutée

Vers 5 h 20, le peloton Mortiers arrive chez la ministre, mais la situation est si tendue qu'il n'est plus envisageable d'aller à Radio Rwanda pour y faire un discours. Exposé à des tirs, le lieutenant Lotin annonce vers 7 heures à ses supérieurs qu'il est encerclé par une vingtaine de militaires rwandais armés de fusils et de grenades et qu'on lui demande de se rendre. Agathe Uwilingiyimana s'échappe de chez elle et se réfugie dans la maison d'un voisin. Elle y sera découverte par des membres de la garde présidentielle et ramenée à son domicile, où elle sera exécutée avec son mari.

Peu avant 9 heures, les dix Belges, accompagnés de cinq soldats ghanéens affectés à la sécurité interne de la première ministre, sont menacés de plus en plus violemment. Sa hiérarchie demande à Thierry Lotin de « *négozier à l'africaine* », selon les termes rapportés, mais il est trop tard : quatre Belges ont déjà rendu leurs armes. Tous les hommes sont alors acheminés par minibus vers le camp Kigali, où une centaine de militaires rwandais, chauffés à blanc car ils pensent détenir ceux qui ont tiré sur leur président, les attendent. Les para-commandos sont alors tabassés à coups de crosses, de pierres. Quatre d'entre eux succombent à leurs blessures. La tension est à son paroxysme, mais le lieutenant Lotin parvient à se réfugier avec des compagnons d'armes dans une petite salle.

« Le local est alors pris sous le tir des Rwandais, obligeant les Belges et les Ghanéens à se jeter sous les lits et à se protéger derrière le cadavre d'un soldat décédé, peut-on lire dans le rapport du Sénat. Ayant arrêté les tirs un moment, les Rwandais ordonnent aux Ghanéens de sortir par une fenêtre. Un caporal rwandais, voulant pénétrer dans le local, se fait arracher sa Kalachnikov par le lieutenant Lotin, qui le tue. L'attaque contre les Belges redouble alors de violence. Des bombes lacrymogènes sont lancées à l'intérieur, tandis que les Belges tirent avec la Kalachnikov. » Par un trou dans le toit, des grenades défensives sont jetées dans le bâtiment. La farouche résistance des para-commandos prend fin vers 13 h 30.

Un cercle de dix stèles

A l'intérieur, sur un tableau noir criblé d'éclats de grenades, on peut lire aujourd'hui des mots écrits par les familles des soldats. Dans une autre pièce, où le plafond a été refait et les fenêtres rénovées, sont accrochés des panneaux expliquant « *le chemin qui mène à un génocide* ». Sur un mur, la notion de crime contre l'humanité est résumée en une phrase : « *C'est à partir du moment où on est accusé d'être né.* »

Face à l'entrée du bâtiment a été aménagé un lieu de recueillement. En hommage à Bruno Bassine, Christophe Dupont, Alain Debatty, Stéphane Lhoir, Bruno Meaux, Louis Plescia, Christophe Renwa, Marc Uyttebroeck, Yannick Leroy et Thierry Lotin, dix stèles ont été érigées. « *Ces pierres proviennent de Belgique, peut-on lire sur un panneau. Elles sont plus grandes qu'un homme afin que les dix martyrs soient à jamais sublimés. Elles sont disposées en cercle, signe de leur cohésion. Elles sont crantées de marques correspondant à l'âge de chacun et elles sont brisées en leur sommet afin d'évoquer la rupture brutale de leur vie.* »

Le temps ne peut effacer le souvenir d'un frère d'armes ou d'un mari. A l'occasion des 25 ans de l'assassinat des dix soldats, plusieurs commémorations ont été prévues en Belgique. Mercredi 3 avril à Flawinne, un village proche de Namur où était basé le commando et où un lieu est dédié à leur mémoire, les familles des parachutistes ont été reçues par le roi et la reine. Le 7 avril, une cérémonie devant le tombeau du Soldat inconnu, à Bruxelles, devait rendre hommage aux soldats du camp Kigali.

Christine Maes, veuve du caporal Christophe Dupont, et Béatrice Focant, veuve du caporal Bruno Bassine, sont parties au Rwanda, où sont prévues différentes commémorations, en compagnie du premier ministre Charles Michel. *« Il est important pour moi d'entretenir la mémoire de mon mari, explique Béatrice Focant. Mon fils a 29 ans aujourd'hui. Je n'arrive pas à oublier que son père en avait 27 quand il a été tué. Vingt-cinq années sont passées, c'est le temps d'une génération. »* C'est la septième fois que Christine Maes se rend au Rwanda. *« La première, en 1996, était particulièrement dure, mais j'avais besoin de voir ce camp Kigali, de comprendre ce qui s'était passé là, raconte-t-elle. En 2004, j'y étais pour l'inauguration des stèles. Il y a une impression de force et de solidité qui se dégage de ces pierres. Elles symbolisent bien la force et le courage de nos hommes. »*

« Des zones d'ombre à éclaircir »

Aller au Rwanda, se recueillir devant les mémoriaux, les fosses communes, discuter avec des rescapés, a permis à ces femmes de réaliser à quel point les Rwandais avaient souffert pendant le génocide, et encore aujourd'hui. *« Nos maris ont été abandonnés alors qu'ils intervenaient sous l'égide de l'ONU en tant que soldats de la paix, disent-elles. Nous en voulons à Roméo Dallaire, qui n'a jamais voulu nous rencontrer alors qu'il a eu plusieurs occasions. Le matin du 7 avril, il est passé devant le camp Kigali. Pourquoi ne s'est-il pas arrêté pour faire cesser ce carnage ? Des responsables belges ont fait preuve de lâcheté et d'incompétence, mais ils ont fait leur mea culpa. Il reste des zones d'ombre à éclaircir concernant l'attaque de l'avion présidentiel ou la part de responsabilité de la France dans ce génocide. »*

En 2007, Bernard Ntuyahaga, ancien major des Forces armées rwandaises, a été condamné à vingt ans de prison. Jugé en Belgique, il a été reconnu coupable d'avoir participé à des massacres pendant le génocide et d'avoir transporté les para-commandos du domicile de la première ministre jusqu'au camp Kigali. Mais qui lui en a donné l'ordre ? *« Au procès, il n'a rien dit, se souvient Béatrice Focant. Il était complètement ailleurs. Il n'a même pas eu un regard pour nous. »* Fin décembre, au terme d'un marathon judiciaire, Bernard Ntuyahaga a été expulsé vers le Rwanda, où il devait rester trois mois dans un centre de démobilisation et de réintégration, avant de rejoindre la société.

De ses voyages au Rwanda, Christine Maes ramène toujours quelques bibelots. Dans l'entrée de sa maison de Jambes, un quartier de Namur, on peut voir des statuettes de girafes, de gorilles... Il y a quelques années, les autorités militaires lui ont remis un coffret auquel elle tient beaucoup. Il renferme la photo de son mari avec son nom, son grade et un morceau de plafond du camp Kigali.